

L'Enfant perdu Rivière.

« Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère, et voulant faire connaître quels sont les motifs qui m'ont porté à cette action, ... ». Comment mieux définir un « moi » qu'avec cette rationalité policière qui est la seule à en produire à ce point la nécessité : rendre chaque événement, fait et geste assignable à un auteur que l'on pourra juger selon des « motifs » en le classant à défaut d'avoir pu en disposer. Tout ceci de sorte que chaque cas particulier devienne l'occasion pour la police d'opérer un tri de la population dans son ensemble. S'il lui avait fallu à tout prix être *quelqu'un*, Rivière n'aurait pu s'y prendre autrement. Contenir un instant aussi singulier dans un profil criminel disponible pour un traitement judiciaire. Seulement, le mémoire que cette formule introduit met en échec toute tentative d'exploitation par les psychiatres, l'accusation ou la défense, si bien qu'aucun portrait-type appelant à un jugement correspondant n'arrive à être dressé. Il n'est ni le criminel responsable de ses actes, ni le fou caractérisé. C'est comme si Rivière devait rendre justice lui-même en mettant fin à ses jours en prison. On peut imaginer que son incarcération était un compromis mais certainement pas un destin qui allait de soi. Que méritait-il au fond ? Lui seul a su y répondre. Pour cause, son « moi » ne colle pas au prédicat « ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère ». Un geste aussi remarquable n'a pas entraîné son auteur dans son exceptionnalité. Ce dernier n'est finalement même pas reconnu par la justice, le criminel-type étant celui qui a réussi à être exceptionnel. Or, rien de tout cela chez Rivière. Il avoue avoir essayé, mais son comportement face à son crime l'identifie irrévocablement à la norme en la faisant implorer : J'ai tué, j'ai suffisamment de distance avec la folie pour la feindre, et maintenant je vous révèle tout mon jeu. Pas plus de folie que de responsabilité là-dedans. La première est manipulée avec une rationalité effrayante alors que la seconde est employée à un usage qui l'excède. Pierre Rivière ne correspond pas plus à la norme qu'il ne lui oppose une autre présence, une autre participation au monde. Son extériorité absolue prend précisément place dans l'étrange proximité qu'il entretient avec la normalité.

Cette singularité dans l'indistinction est le fait d'un enfant perdu. Aucune catégorie ne permet de le cerner parce qu'aucun rôle n'est assumé par lui. Ici, ni celui de la participation volontaire au corps social, ni celui de la marginalité, alors que la figure du criminel lui devient pourtant si accessible. Sa désertion, qu'il le veuille ou non, est sans fin. Si le dehors que la société s'est elle-même ménagée ne parvient pas à arrêter sa fuite, aucun mouvement de sa part ne l'amène non plus à participer à une autre communauté humaine. Du moins, sa tentative n'apparaît pas crédible : comment peut-il prétendre être à la hauteur de tous ces personnages historiques qu'il cite comme incarnant une ère virile sur le point de s'éteindre, alors que son existence toute entière, y compris son coup d'éclat, est placée sous le signe de l'impuissance ? Laissé pour compte par son époque, il n'est pas plus l'enfant de celles dont il rêve. Jamais la lecture de son mémoire ne permet d'imaginer Pierre Rivière sous les traits d'un Chatillon, d'un Eleazar ou encore d'un Henri de la Roquejacquelin; figures accomplies de la virilité classique et desquelles il aurait voulu recevoir ce puissant héritage que le cours de l'Histoire a hélas dispersé dans son mouvement, pour ne lui laisser que des représentations romantiques vidées de toute possibilité existentielle. A vrai dire, historiquement, il est l'enfant d'une transition entre, d'une part une souveraineté intraitable sur les principes, reposant sur ses incarnations à différentes échelles (Dieu, le roi, le père, etc.), et d'autre part, le triomphe politique des aspirations bourgeoises qui, conformément à une certaine idée de la liberté va perfectionner une forme de pouvoir plus souple, plus diffuse et plus présente; la gouvernementalité. Pierre est à la croisée de ces mondes et n'est donc d'aucun des deux. C'est par là que nous devons commencer si nous voulons comprendre comment l'Histoire, en suspendant mollement son cours, accouche prématurément de ces enfants qui ne sont de nulle part.

Quand il s'agit d'enfants perdus, la fécondité d'une époque culmine évidemment à sa fin. Lorsque celle-ci s'éteint en emportant toutes ses évidences sensibles, la manière dont elle installait ses sujets dans le monde, laissant ainsi ses valeurs et ses codes subsister comme des signifiants vides de tout sens et de toute vie. En 1836, l'affaire Pierre Rivière fait irruption dans la routine judiciaire de la Monarchie de Juillet en révélant à son échelle ce que ce régime représente : l'incapacité de la monarchie à reprendre le dessus et à régir un ordre social qui n'offre déjà plus beaucoup de prise à la souveraineté, en même temps qu'une gestion plus fine et plus souple de la population peine à prendre le relais. Ces quelques mots prononcés par Louis-Philippe énoncent assez clairement ce compromis contraint et fragile : « Nous chercherons à nous tenir dans un juste milieu, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal. ». Autrement dit, le juste milieu doit se situer entre l'arbitraire du règne et la prétention à la démocratie qui va historiquement de pair avec le développement décisif des techniques de gouvernement. Dans l'affaire Pierre Rivière, l'approche traditionnelle du droit qui devrait juger aussi sévèrement un parricide qu'un régicide ne parvient plus à s'exercer que comme un réflexe sur lequel le fera revenir sans plus de probance une nouvelle rationalité dont il est en train d'accoucher et qui dispose de sciences comme la médecine ou la psychiatrie pour se tenir au plus près de la vie, du corps et du comportement des hommes. Ceux-ci devront désormais être gouvernés et en l'occurrence jugés pour ce qu'ils sont, ce qui implique une connaissance plus précise. Sauf que ce nouveau fonctionnement vient parasiter le premier sans être en mesure de prendre la relève pour autant. Alors que l'autorité souveraine est en déclin depuis déjà quelques temps malgré les dernières tentatives de réanimation, le gouvernement des hommes, ici sous les traits du Code Civil, peine à s'installer réellement, et ce d'autant plus dans les campagnes. Le mémoire de Pierre Rivière ne peut être plus clair là-dessus.

Nous pouvons facilement supposer que si en vengeant son père, Pierre a d'abord cru bon de prétexter l'accomplissement d'une volonté divine, c'est parce qu'il apparaît crédible que seule une force extérieure pouvait intervenir pour réhabiliter un ordre naturel auquel tout ce qui y est normalement soumis dégénère à ce point. Les faits décrits par le mémoire attestent que le père Rivière n'assumait plus du tout sa place au sein de la famille. Non seulement parce qu'il en était empêché par les velléités de liberté de son épouse, mais aussi parce qu'il n'y tenait pas. A vrai dire, il s'est retrouvé père de famille par refus d'une autre place qui pourrait tout aussi bien être une figure de l'accomplissement de l'homme classique, le soldat. Se marier lui permettait de déroger à ce dernier rôle qui aurait pu lui coûter la vie. Seulement, il ne semble pas tenir davantage à engager son existence dans son statut de père. Si cet homme est « affable parmi le monde » comme l'affirme son propre fils, c'est sans aucun doute parce qu'il n'y participe pas. Il ne parvient pas même à faire respecter les rituels traditionnels lors de son propre mariage : celui-ci n'est pas entamé le soir même et ne donne lieu à aucunes noces. Il est clair dès le départ que cette famille naissante ne tiendra pas sous le régime des valeurs associées à la monarchie comme le règne du père sur l'ensemble de la famille, mais uniquement sur le respect d'un contrat qui garantit les intérêts des deux engagés : « il n'a qu'à me faire un enfant et puis partir que deviendrai-je. Comme ceci pouvait être raisonnable, mon père ne forçât pas à y coucher. ». S'ensuit une série de mésaventures qui ridiculisent chaque fois plus le père. D'abord, son épouse refuse le lit qu'il lui propose alors qu'elle lui en avait demandé un. Pendant leur mariage, le devoir conjugal lui est régulièrement refusé. Lorsqu'il veillera sur son chevet, Victoire Rivière parvient malgré son état à réunir assez de force pour l'insulter. Ainsi, jamais elle ne s'en remet volontairement à sa protection et son autorité même quand la situation l'impose particulièrement. Face à toutes ces humiliations, il ne trouve de solution que dans le retrait; « il résolut de ne plus retourner la voir ». La dégradation de l'image du père traduit et s'accompagne de la désagrégation de la communauté toute entière qui n'est plus suffisamment tenue par ses principes pour intervenir dans ce problème et le résoudre. Si Pierre confesse que son père fait l'objet de moqueries, Pierre Fabre ne manque pas de relever qu'il n'est jamais réellement appelé à l'ordre

alors que des moyens comme la cérémonie du shari-vari le permettent. Les sarcasmes du voisinage ne s'accompagnent pas de la moindre codification sociale. Le sort de la famille ne préoccupe pas la communauté en tant que telle puisqu'elle ne semble plus vraiment exister ; en témoigne l'intervention permanente de la justice dans les affaires qui lient ses membres et plus particulièrement au sein du foyer Rivière.

D'ailleurs, ne manquons pas de relever que si la justice intervient en permanence, c'est parce que les relations fondées sur le contrat n'ont pas l'air de fonctionner non plus. La communauté des citoyens n'existe pas plus ici que celle des sujets du roi. Cela est d'abord évident à l'échelle du couple Rivière. Le contrat de mariage et les droits auxquels il donne accès ne font pas naître un engagement qui prendrait une autre forme que la famille de l'ancien régime telle qu'elle peut encore subsister à cette époque, mais ils sont au contraire autant de prétextes manipulés par la mère pour faire grossièrement valoir des intérêts strictement économiques. Dans ce cas précis, si l'on se fie à l'intuition de Pierre, il devient bien plus un outil de nuisance mis à disposition de sa mère qu'un fondement plus juste de la famille. Aussi, les enfants sont disputés comme des biens parmi d'autres ou à l'inverse comme des cadeaux empoisonnés. Dès sa naissance, Jean sera indésirable pour la mère dans un premier temps puis de nouveau convoité lorsque celui-ci représente un potentiel de nuisance à l'encontre du père. Il est un dernier éléments qui marque tout particulièrement Pierre : la place que ce nouveau fonctionnement laisse aux femmes qui On ne peut certainement pas généraliser cet exemple à l'ensemble des familles de cette période, mais le simple fait que le contrat puisse se trouver à ce point détourné, et tout cela avec l'appui de l'institution juridique qui ne peut faire autrement que de donner raison à la mère, semble tout de même révéler un errement que la nouvelle organisation sociale ne parvient pas à contenir et même qu'elle produit malgré elle. Le contrat ne responsabilise pas plus qu'il ne produit de citoyen. Dans sa dimension économique, il ne parvient pas davantage à garantir l'ordre puisque le père Rivière est en guerre juridique constante, à la fois contre son épouse et contre les commerçants avec lesquels celle-ci a passé des accords qu'elle n'est pas capable d'honorer ce qui rend difficile toute identification de celui-là à un sujet économique. Il est perpétuellement dans l'échec ce qui lui interdit de maintenir la cohérence de son foyer par cette voie. De la même manière, si la mère semble accumuler des petites victoires, jamais elle n'en tire une position d'autorité pour autant. Elles prennent à chaque fois la forme d'une revanche contre la place de femme à laquelle elle reste malgré tout acculée. Ainsi, ce nouveau type de pouvoir que l'on appelle la gouvernementalité échoue dans l'application de l'un de ses préceptes : gouverner le moins possible. L'intervention est constante et vient assurer l'ordre à défaut d'obtenir une certaine cohérence. Cela semble d'autant plus logique étant donné que nous sommes à la campagne. Dans les cours qu'il donnera au Collège de France sous l'intitulé Sécurité, Territoire, Population, Foucault apporte une précision sur la police qui nous est utile ici. Il faut comprendre la police comme ce qui vise le « vivre et le mieux vivre », « Bonté, conservation, commodité, agréments de la vie, c'est bien de cela qu'il s'agit ». Or, « ces objets sont des objets qui sont essentiellement urbains ». En effet, les préoccupations républicaines peinent à prendre sens à la campagne dans la mesure où la chose publique telle qu'elle est définie par le pouvoir relève avant tout du paysage urbain : la manufacture, l'hôpital, l'école, etc. pour reprendre les exemples donnés par Foucault. La prise en charge de la population est donc bien plus difficile en campagne étant donné que la vie n'y est pas organisée autour des structures dont le pouvoir a besoin. Il y a donc un réel passage à vide entre la désagrégation des formes féodales qui persistaient et l'émergence d'un nouvel ordre. L'ambiance dans laquelle s'installe la vie de Pierre Rivière relève de cette transition et il énonce de la manière suivante : « (...) je connaissais les lois humaines les lois de la police, mais je prétendit être plus sage qu'elles, je les regardait comme ignobles et honteuses ». D'ailleurs, ce clivage entre la ville comme nouveau paradigme du pouvoir et la campagne comme reste non encore assimilé de l'ancien régime contribue certainement à expliquer les difficultés de la psychiatrie de l'époque à rendre compte du cas Rivière. Lorsqu'un individu n'est pas adapté au

contrat, on cherche en quoi précisément il ne l'est pas. Qu'est-ce qui le distingue tant des autres ? Seulement, à la campagne, la personnalité de Pierre n'a rien d'extra-ordinaire ; les subjectivités ne fonctionnent pas sur le même mode qu'à la ville et il est difficile pour les experts de s'y résigner. Les mises en garde bienveillantes dont bénéficient Pierre pendant sa fuite en disent d'ailleurs long sur la solidarité contre cette nouvelle forme de pouvoir que l'on ne comprend pas encore : « attention, tu vas te faire attraper ». Il n'y a peut-être guère qu'en ville que celui-ci a suscité l'horreur qu'il est convenu d'éprouver lorsque l'on a les certitudes de la civilisation de son côté.

Maintenant, il est temps de voir comment Pierre Rivière habite cette transition inachevée, cet espace dont aucune certitude ne saurait vraiment constituer le sol. Prenons cet exercice comme une tentative d'approcher une existence menée en enfant perdu. Revoyons son mémoire à la lumière d'une hypothèse que reprend Agamben à toute une tradition critique de l'Histoire et de la philosophie : « Celui qui appartient véritablement à son temps, le vrai contemporain, est celui qui ne coïncide pas parfaitement avec lui ni n'adhère à ses prétentions, et se définit en ce sens comme inactuel ; mais précisément pour cette raison, précisément par cet anachronisme, il est plus apte que les autres à percevoir et à saisir son temps ». Si nous nous arrêtons là pour lire les passages où Pierre regrette cette époque virile et capable de donner naissance à de grands hommes tout en déplorant une sorte de féminisation de l'Histoire, si ce n'est une matriarcalisation, nous pourrions conclure que Pierre est bel-et-bien un contemporain. Qu'il a su prendre la distance nécessaire avec le présent pour l'observer et le connaître au lieu d'être condamné à suivre ses mouvements. Seulement, Agamben apporte une précision d'une grande importance pour ce qui nous concerne : « Cette non-coïncidence, cette dyschronie, ne signifient naturellement pas que le contemporain vit dans un autre temps, ni qu'il soit un nostalgique qui se reconnaît mieux dans l'Athènes de Périclès ou le Paris de Robespierre ou du marquis de Sade que dans la ville ou dans le temps où il lui a été donné de vivre. Un homme intelligent peut haïr son époque, mais il sait en tout cas qu'il lui appartient irrévocablement. » (Giorgio Agamben, Nudités, Qu'est ce que le contemporain?). En réalité, cela ne nous amène pas à douter de l'intelligence du jeune Rivière, mais de sa contemporanéité. Il semblerait en effet que Pierre soit tenté de légitimer son geste par un retour à un passé plus digne d'être vécu : « J'avais lu dans l'histoire romaine et j'avais vu que les lois des romains donnaient au mari, droit de la vie et de mort sur sa femme et sur ses enfants ». S'ensuit une énumération d'hommes exemplaires auxquels il aurait fait suite à ce moment là. Il y a très distinctement la volonté de vivre dans un avant qui en aurait valu la peine. Il s'agissait dès lors d'interrompre la marche de l'Histoire qui courait à sa perte : « il me sembla même que dieu m'avait destiné pour cela, et que j'exerçais sa justice ». S'il semble difficile de mettre en cause l'intelligence de Pierre, il faut tout de même se demander pourquoi il ne parvient pas tout à fait à s'élever au rang de contemporain. En fait, nous sommes portés à croire que la condition première pour être contemporain de son époque, à savoir le fait qu'il y ait justement une époque à laquelle nous pourrions pleinement appartenir, n'est ici pas remplie. Tous les protagonistes de cette histoire sont, comme nous l'avons vu, jetés dans une non-époque. Pierre aurait pu critiquer à loisir le fonctionnement de l'ère qui naît sous ses yeux seulement si celle-ci existait déjà. Il ne peut que lui opposer grossièrement un passé fantasmé dans lequel les valeurs régissaient convenablement le monde. Il ne peut pas partir de sa situation dans un présent qui n'existe pas vraiment. C'est de cette manière qu'il se trouve acculé à un parti pris réactionnaire ridicule au vu du décalage entre les personnages qui incarnent selon lui le passé et son incapacité non seulement à les égaler, mais peut-être aussi à se placer sur une échelle de valeurs qui l'autoriserait au moins à essayer. Pierre, plus qu'il ne s'indigne du contrat en lui-même, fait preuve d'assez de naïveté pour regretter qu'il ne soit pas respecté. Il n'arrive pas à faire vivre devant lui ce passé qu'il vénère autant, ses références sont malgré lui issues du présent. Cela vient du fait que le passé se comprend à partir du présent et non l'inverse. Lorsque le présent s'avère être aussi faible, toute tentative de se ré-appropriier l'Histoire s'expose à d'énormes difficultés. C'est ce que Benjamin remarque dans ses Thèses sur le concept

d'Histoire : « L'Historien matérialiste ne saurait renoncer au concept d'un présent qui n'est point passage, mais arrêt et blocage du temps ». L'historien matérialiste, étant entendu comme le contemporain qui, s'il garde de la distance avec son époque, sait néanmoins qu'il ne pourra refaire vivre une image vraie du passé qu'à partir d'elle, se trouve bien en peine dans un présent qu'il ne parvient pas à cerner comme blocage du temps. C'est exactement la situation qui est faite à Pierre Rivière. Le présent dans lequel il évolue se conçoit difficilement d'une autre manière que comme un passage d'une époque à une autre. « Faire œuvre d'historien ne signifie pas savoir comment les choses se sont réellement passées. Cela signifie s'emparer d'un souvenir, tel qu'il surgit à l'instant du danger ». Seulement, le danger n'arrive pas. Pierre ne se trouve pas dans la situation du révolutionnaire qui, grâce à la connaissance de son ennemi présent, se trouve en mesure de comprendre le parti que l'Histoire lui a légué et ainsi d'en faire revivre les heures les plus glorieuses lorsque la lutte contre la domination l'exige. A vrai dire, l'enfant perdu n'a aucune histoire. Cette interdiction de vivre pleinement le présent peut en effet se dire avec les mots suivant empruntés à Guy Debord : « Nous vivons en enfants perdus nos aventures incomplètes ».

Pierre Rivière est poursuivi par ce destin jusque dans son crime, effectivement marqué par l'incomplétude. D'abord un projet : écrire la justification de ce geste, le commettre et faire lire le mémoire. Puis, face au manque de temps, de concentration et d'opportunités, l'obligation de se résigner à un autre ordre : exécuter l'ensemble de la famille sans plus de cérémonie, fuir et rédiger un mémoire cette fois-ci presque commandé par la police et la justice et non plus par l'inspiration divine. Même la fuite ne prend pas autant de sens qu'il ne l'aurait voulu. Il renonce à se tuer pour se soustraire à une justice qu'il ne reconnaît pas et n'ose pas plus se dénoncer aux gendarmes quand il croise leur route. Nous pouvons imaginer qu'il lui aurait fallu se sentir investi d'une mission divine pour accomplir parfaitement ses desseins. Or, il en reste qu'il n'a finalement fait que venger son père. Ainsi, il est laissé sans œuvre. Même celle qui devait auréoler sa vie en même temps qu'elle en aurait exigé le sacrifice est inachevée. Tous les efforts fournis par l'enfant perdu pour se rendre singulier sont vains. D'ailleurs, même la justice ne lui rend pas cet honneur. Son crime, d'abord sanctionné par la peine capitale, est comme relativisé au cours d'une révision du verdict qui lui vaut finalement une incarcération. Il n'est défendu qu'à titre d'idiot irresponsable. La consultation du Docteur Vastel va même plus loin puisqu'il est si difficile de percevoir Pierre comme un être exceptionnel que toute la famille va, sur une simple décision médicale, devenir débile : « son origine et sa consanguinité avec tant de fous expliquent de reste chez lui cette cruelle maladie ». Voici ce que l'enfant perdu présente d'inquiétant pour la domination : on ne peut qu'au prix d'efforts considérables et même absurdes l'arracher à la population, le nommer et l'isoler comme un danger pour tout le monde. Il lui faudra admettre dans le même temps que le criminel qu'elle traque n'a pas de profil distinctif et que l'ensemble de la population est alors susceptible de ce genre de passage à l'acte. Pierre Rivière est un fou parmi toute une famille de fous. D'ailleurs la plupart des anecdotes retenues contre lui sont le fait de beaucoup d'autres garçons de ferme : le mutisme, les jeux sadiques avec les animaux, la solitude, etc. Son existence est inévitablement commune. Finalement, le seul et non le moindre succès de Pierre est d'arriver à s'engouffrer dans cette brèche : il peut aussi bien jouer le fou que le sujet responsable sans jamais se laisser réduire à l'un ou à l'autre ; il se ménage toujours une sortie de chacun de ces deux rôles dont l'ultime sera le suicide.

En fait, cela nous donne une indication quant à la possibilité de résistance autorisée par la situation d'enfant perdu. L'impuissance qui frappe Pierre Rivière ne doit pas nous tromper sur sa capacité à la faire jouer jusqu'à la muer en pouvoir-ne-pas pour reprendre le concept de Agamben (Nudités, Sur ce que nous pouvons ne pas faire). « Impuissance ne signifie pas ici seulement absence de puissance, ne pas pouvoir faire, mais aussi et surtout pouvoir ne pas faire, pouvoir ne pas exercer sa propre puissance ». Ainsi, un espace de liberté pourrait se dégager du fait de se rendre capable de ne pas faire. Ce ne sont pas les prétentions à rivaliser avec tel ou tel personnage historique qui font l'intérêt de Pierre mais sa faculté de se dérober à tous les rôles dans lesquels on

l'attend sans pour autant se constituer comme un marginal : il remplit ses obligations de fils de cultivateur et de garçon de ferme mais toujours avec un surplus de zèle qui empêchera de dire qu'il est vraiment fait pour ça, il va jouer au fou les premiers temps de son procès pour aussitôt changer de jeu et ne jamais être saisissable sous la figure du fou pris par une pulsion épisodique, ni sous celle du criminel qui a tout planifié sereinement. A ce titre, l'exemple plus contemporain de cette aptitude pourrait être le scribe Bartelby qui, en toute situation, « préfère ne pas ».

Ainsi, si Pierre annonce son mémoire comme une entreprise de justification de son crime en se livrant à l'exercice d'un auto-portrait de criminel en puissance, tout est démentit par l'attitude qu'il arrive à conserver face à son geste, entendons par là le crime doublé du mémoire. Il aura réussi à devenir un coup d'éclat visible à la surface de la normalité mais dont celle-ci ne pourra s'emparer en le qualifiant comme son dehors. Aussi, nous pouvons nous demander si l'intérêt que Rivière a suscité en 68 ne réside pas en partie dans le fait que son histoire n'est pas étrangère au constat que les événements de mai ont amené en France : la lutte des classes, le rappel à l'identité ouvrière ne peuvent plus suffire à rendre compte de la configuration des hostilités. La négation n'a plus le visage du prolétariat comme classe en dehors de la société mais est bien plutôt présente en chacun des « citoyens » et sait se rendre imperceptible par le pouvoir parce qu'elle n'a pas d'identité. Elle se manifeste dans chaque existence individuelle. Nous assistons à la fin de la lutte des classes comme structure des rapports sociaux, et participons à la naissance d'une époque qui prétend avoir aboli l'Histoire. Alors que l'offensivité des « masses » en tant que telles n'existe plus, la condition d'enfant perdu s'est massifiée sans évidemment redonner une cohérence au corps social puisque c'est contre lui que ce phénomène s'intensifie. Le désir de connaître l'aventure de Pierre Rivière n'est certainement pas si partagé, mais le jeu qu'il a su jouer et l'opacité qu'il a représenté révèlent une puissance qu'il nous appartient encore de sonder.